

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-983

présenté par

M. Christian Girard, M. Boulogne, M. Pfeffer, Mme Lelouis, M. Boccaletti, M. Tesson,
M. Dufosset, M. Patrice Martin, Mme Blanc, M. Salmon, Mme Martinez, M. Buisson, M. Sanvert,
M. Rivière, Mme Colombier, Mme Parmentier, M. Chenu, M. Meizonnet, M. de Fleurian,
Mme Levavasseur, Mme Dogor-Such, Mme Rimbert, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Gabarron,
M. Rambaud, Mme Roullaud, Mme Joncour et M. Fouquart

ARTICLE 18

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.